

LE PROPAGATEUR

VOL. I.

NOVEMBRE 1904.

No. 11.

Chronique mensuelle. — Les élus dans l'Eglise et hors de l'Eglise. — Le ministère pastoral auprès des pécheurs. — Regarder le Ciel. — La pénitence. — La Béarnaise.

CHRONIQUE MENSUELLE

Dieu sauvera la France. — Un beau geste du Pape. — Paroles d'Eugène Veuillot. — Témoignage d'Emile Ollivier : "un vaillant qu'on n'intimide pas." — Les congréganistes sécularisés et l'enseignement. — La "société paroissiale." — La "séparation" et l'abbé Gayraud. — Les vues du cardinal Gibbons. Ce qu'elles suggèrent. — Crise douloureuse. — Coppée : "l'Eglise esclave dans un Etat tyran." — Redmond, son discours à Montréal. — Nos libertés à l'ombre du drapeau d'Albion. — Tableau saisissant de l'influence française au Canada, l'Hon. Rod. Lemieux. — Mgr Bruchési à Lord Minto. — Le couronnement de la Madone au Cap. — Mgr Archaubeault à l'Assomption. — Honneur aux *Atma-Mater* ! — La préparation du Concile Plénier. Nos deuil.

Deux pèlerinages français ont été admis en audience auprès du Souverain Pontife, Pie X, les 23 et 25 septembre. — M. le Vicaire Général Odelin (de Paris) et M. Jean Lerolle, président de l'A. C. J. de France, ont tour à tour harangué le Pape, qui a magnifiquement répondu à l'un et à l'autre groupe. Pour résumer ce que sa Sainteté a dit, dans ces discours, il suffit d'un mot d'espoir : "Dieu sauvera la France."

Ces paroles, si bonnes à entendre en ces malheureux temps, ont été d'ailleurs soulignées par Pie X d'un geste admirablement expressif dans sa spontanéité. Je veux le relater ici.

Le dimanche, 25 septembre, comme les douze cents jeunes gens, venus de France, sortaient de leur audience auprès de Sa Sainteté, leur imposant cortège se trouva massé dans la cour Saint-Damase, sous les yeux même du Saint-Père, qui venait d'apparaître aux fenêtres des loges de Raphaël. Un à un leurs soixante drapeaux défilèrent, s'inclinant profondément, en passant sous le balcon où se tenait le Pape qui, solennellement, bénissait la foule. "Soudain, raconte *l'Univers*, de nouveaux vivats retentissent : le drapeau tricolore de l'association catholique de la jeunesse française a paru tout auprès du Saint-Père qui, abrité de ses plis, baise à plusieurs

reprises les trois couleurs de la France qu'il bénit, tandis que s'élèvent de toutes parts des acclamations frénétiques et enthousiastes."

Ce beau *geste* est bien fait pour consoler les catholiques de France dans les tristesses du présent et raviver leurs espérances d'avenir.

" Non, écrit Eugène Vuillot, non, l'ex-abbé Combes, premier ministre de M. Loubet et serviteur enragé des Francs-maçons, n'intimidera pas Pie X. L'homme de la Vérité vaincra l'homme du mensonge ; et celui-ci, au moment où tout ce qu'il a élevé retournera à l'éégout, verra se réaliser la parole prophétique (de Pie X) : " Rassurez-vous, Dieu sauvera la France, "

Emile Ollivier, l'ancien ministre de Napoléon III, qui occupe noblement, on le sait, ses loisirs d'homme d'état en retraite, rendait récemment à la fermeté douce du Saint-Père ce témoignage significatif :

" Selon moi, il s'agit d'un Pape ni républicain ni monarchiste. Il est Pape. Et, c'est parce qu'il est uniquement Pape qu'il s'opposera inflexiblement à toute entreprise qui porterait atteinte aux droits du Pasteur du monde catholique."

" Il sera toujours bienveillant dans les cas douteux, mais inflexible quand sa conscience sera engagée ; et surtout, qu'on ne s' imagine pas le faire reculer par la menace : il est de ces vaillants qu'on n'intimide pas."

Une dépêche de la " Presse Associée " nous apprend que, d'après une récente décision de la cour de cassation de Paris, les professeurs *congréganistes*, du moment qu'ils sont *sécularisés*, peuvent continuer d'enseigner !

Eh ! bien, alors, la loi qui visait à l'anéantissement de l'enseignement chrétien, n'y atteindrait pas ?

Il ne faut pas se rassurer trop vite. Combes trouvera moyen de passer outre les décisions de ses tribunaux. D'ailleurs, en se sécularisant et en s'isolant, les *congréganistes*, il est facile de le comprendre, perdent la meilleure de leurs forces vives, celle de la *communauté*. Tout de même, sur le terrain de la légalité, cette décision de la cour de cassation montre la possibilité d'une lutte qui permettra d'attendre des jours meilleurs.

* * *

La rupture avec le Vatican annonce à brève échéance la suppression du Budget des Cultes. Ce sera un vol manifeste. Mais les sectaires ne s'arrêteront pas pour si peu.

Il est donc opportun de songer à quelque organisation qui pourra parer aux graves inconvénients qui résulteront pour le clergé de la privation de l'indemnité concordataire.

Un prêtre du diocèse de Paris, M. l'abbé Solange, de Plaisance, a établi récemment une association, dite "Société paroissiale," pour recueillir des argents destinés aux frais du culte et au soutien du clergé.

Le Pape, a-t-on annoncé, a donné son approbation à l'organisation.

* * *

Au sujet de cette séparation de l'Église et de l'État, qui paraît imminente, M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, a dit à un représentant de l'*Univers* : "Les séparatistes veulent-ils ou ne veulent-ils pas reconnaître et garantir aux catholiques les libertés nécessaires ?..... Si oui, je n'hésite pas à donner ma préférence au régime séparatiste mis en regard du régime concordataire, tel qu'il est aujourd'hui pratiqué. Si non, je n'en suis plus, car je ne veux pas être la dupe de mes adversaires."

* * *

Consulté sur cette grave question de la *séparation* par un représentant du *Gaulois*, le cardinal Gibbons aurait déclaré d'abord qu'il est partisan de l'*Église libre dans l'État libre* ; mais il aurait ajouté qu'en France, au moins pour une première série d'années, le support du clergé par le peuple sera difficile, parce que, depuis un siècle passé, on est habitué à trop considérer le prêtre comme un fonctionnaire.

En lisant l'interview plutôt pessimiste de l'éminent Prince de l'Église, je ne pouvais m'empêcher de songer que pourtant le peuple de France, si généreux pour le Denier de St-Pierre, pour la Propagation de la Foi, pour les missions et pour les œuvres, ne saurait ne pas l'être quand il verra son clergé en souffrance.

Quand l'idée du Denier de Saint Pierre a germé dans les bureaux de l'*Univers*, c'était peu de chose, et aujourd'hui ?

L'œuvre de l'abbé Solange et de la "Société paroissiale" fera merveille, on le verra bien, si les nécessités des temps la forcent à grandir et à se développer, et, comme disait Pie X à Mgr Turinaz

“ Si le gouvernement veut cette rupture, il ne faut pas s'en effrayer. L'Église de France passera par une crise très *douloureuse*, mais elle en sortira *victorieuse et plus forte*.”

“ *L'Église libre dans l'État libre*, mais ce serait aujourd'hui le rêve, s'écrie François Coppée, seulement ce que nos gouvernants nous préparent c'est une *Église esclave dans un état tyran*.”
 “ Mais, ajoute le poète de la *Bonne Souffrance*, les ressources de mon pays sont inépuisables et je puise dans son profond amour les suprêmes motifs de ma consolation.” “ Le clergé de la campagne, la réserve de l'armée active du dévouement, le brave clergé rural sera le terrain de résistance opiniâtre et redoutable.”

En deux mots : c'est la lutte, c'est la guerre, c'est la bataille !
 Triste, bien triste !

Pauvre chère France ! Elle a trop d'hommes capables à sa tête et pas assez de religion.

Humainement parlant, il lui faudrait un *homme*, mais rien *qu'un* ! qui la tournerait vers Dieu.

Redmond, le chef des parlementaires irlandais — un homme qui craint Dieu sans pour cela cesser d'aimer sa race — est venu, dans sa tournée d'Amérique, jusqu'à Montréal. On lui a fait des ovations, il le mérite.

Le successeur d'O'Connell et de Parnell nous a ainsi résumé la position de sa patrie : “ Grâce à l'acte des terres, les paysans irlandais ne sont plus à la merci des *Landlords*. Le peuple a vu tomber ses chaînes. Moyennant une redevance annuelle, moindre que celle qu'il payait jadis, le fermier peut acquérir la propriété de sa terre et la transmettre à ses enfants. Déjà depuis la passation de la loi agraire, les irlandais ont ainsi acheté pour 50 millions des terres des *Landlords*.” D'ici à quinze ans, pense l'éloquent champion, toutes les terres de l'Irlande seront aux mains de ses compatriotes.

Ce jour-là, l'Angleterre aura un grand acte de justice de plus à son crédit. Elle y vient lentement, beaucoup trop peut-être, mais elle y vient.

C'est en étudiant les choses de France que nous voyons combien nous sommes heureux sous les drapeaux d'Albion. Sans doute, nous ne l'avons pas volé. Après les luttes épiques d'autrefois, il a

fallu en découdre dans l'arène de nos *chambres* et de nos *parlements*. Mais nous avons largement conquis notre place au soleil. Nos hommes d'État ont continué l'œuvre de la défense des droits de la race. Ils l'ont fait avec succès. J'en trouve une affirmation péremptoire dans le tableau saisissant que l'honorable Rodolphe Lemieux présentait l'autre jour aux électeurs de Sorel.

Dieu me garde de donner dans la politique ! Que nous ayons plus ou moins de protection, mon rôle de chroniqueur n'y est intéressé que d'une façon assez éloignée. Mais quand une parole vraiment forte et belle tombe de lèvres éloquentes, — qu'elles soient rouges ou bleues ! — J'ai bien le droit de la cueillir et de l'en-chasser dans une chronique : Honni soit qui mal y pense !

“ Veuillez me permettre, messieurs, disait donc l'honorable Rodolphe Lemieux, de vous rappeler ici un incident parlementaire de la longue et mémorable session de 1903. Le gouvernement voulait faire sanctionner quelques *bills* d'urgence, mais le gouverneur général était absent. Suivant l'usage, l'huissier de la verge noire était venu sommer les fidèles communs de se rendre dans la Chambre du Sénat. J'étais au nombre des députés qui ne se lassent jamais d'assister à cette cérémonie un peu surannée, il est vrai, mais toujours intéressante. Je fus témoin ce jour-là d'un spectacle que je n'oublierai jamais.

En l'absence du gouverneur, dépositaire de l'autorité royale, Sir Elzéar Taschereau, juge en chef du Canada, présidait la séance.

Du groupe des ministres, au pied du trône, se détachait l'imposante figure et la haute taille de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada.

Plus loin, à la barre du Sénat, entouré de ses collègues, précédé de la masse et coiffé du tricorne, se tenait l'Hon. M. Brodeur, le président de la Chambre des Communes.

Et puis au centre, vêtu de la toge de soie noire, se tenait M. Samuel Chapleau, greffier du Sénat, lisant en langue française, la vieille formule normande : “ Le roy remercie ses sujets, accepte leur bénévolence et assente à ce bill.”

J'assistais le cœur palpitant d'émotion à cette scène parlementaire, et je me disais qu'en vérité, les descendants des vaincus des Plaines d'Abraham n'avaient pas dégénéré, qu'il y avait, pour eux de la minorité, place sous le soleil Canadien et sous le regard de Dieu !

Or tout cela, dit avec la chaude éloquence qu'y sait mettre le distingué et populaire tribun qu'est le solliciteur général du Canada, ce devait être enlevant !

L'on comprend, en pensant à tout cela, quoiqu'en disent quelques chauvins, que nous avons lieu d'être loyaux à la couronne et aux institutions anglaises. Elles sont l'une des sauvegardes — les autres

sont la fidélité à notre foi et le respect de nos traditions — de notre liberté nationale.

Aussi bien, dans les grandes circonstances, voyons-nous avec joie nos juges et même nos évêques rendre hommage aux représentants du roi Edouard VII.

Le 13 octobre, au banquet d'adieu, offert par les citoyens de Montréal à Lord Minto, gouverneur général, dont le terme d'office vient d'expirer, l'archevêque de Montréal, parlant au nom de ses diocésains comme en son nom propre, disait entre autres choses fort heureusement :

“ Messieurs, l'Église catholique célèbre aujourd'hui la fête d'un grand roi d'Angleterre, qui fut un grand saint, Edouard le Confesseur. Vous savez la belle parole prononcée par lui. “ Il aurait mieux aimé, disait-il, renoncer à un royaume plutôt que d'en faire la conquête au prix des massacres et de l'effusion du sang.” Langage assurément bien digne, messieurs, d'un disciple de ce Sauveur que les prophètes annonçaient au monde comme le prince de la paix.

Aujourd'hui, sur le trône d'Angleterre, règne un autre Edouard dont l'ambition semble être avant tout de mettre fin aux discordes et de faire régner parmi les sujets de son vaste empire, le bonheur et la paix. Pacificateur, c'est le nom qu'aimera, à lui décerner l'histoire ; et, connaissez-vous un plus beau titre pour un roi ?

Or, dans la personne de notre gouverneur, c'est le Roi lui-même que nous saluons et c'est à lui que vont nos hommages et notre reconnaissance.

Un grand événement dans l'histoire religieuse de notre temps c'est assurément la magnifique cérémonie du couronnement de la Madone du pèlerinage, au Cap de la Madeleine, le 12 octobre.

C'est Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, qui a déposé la riche couronne sur le front de la pieuse statue. Son Excellence Mgr Sbarretti, Délégué Apostolique a officié pontificalement. Nos Seigneurs Bégin et Duhamel ont porté la parole respectivement en français et en anglais.

Près de vingt évêques, un nombreux clergé et de quinze à vingt mille fidèles peut-être s'étaient groupés aux pieds de l'antique Madone.

La température était très belle, mais il paraît qu'il faisait un peu trop froid. Quand même ce fut une fête splendide.

Le même jour, au collège de l'Assomption, on recevait, en grandes pompes, Mgr Alfred Archambeault, premier évêque de Joliette. Non seulement Mgr de Joliette a étudié dans ce collège, qui a donné à notre pays tant et de si honorables citoyens, mais encore il est né à l'Assomption.

C'est dire que le village, comme le collège, était en liesse ce jour-là.

C'est une noble et vivifiante pensée, au point de vue national, que celle de rendre hommage à nos collègues classiques. Nos évêques et nos hommes publics ont certes raison d'honorer de leurs bénédictions et de leur autorité le modeste *Alma-Mater*, où ils ont puisé la science de la vertu et la vertu de la science.

Notre race n'est pas riche en capitaux et en titres de rentes, mais elle possède des trésors de dévouement et de force qui ne le cèdent à aucune puissance.

Il ne faut pas sans doute se borner à admirer les œuvres du passé. Il convient d'améliorer encore et de perfectionner nos "institutions." Mais il est excellent que nos hommes marquants signalent de temps à autre au respect du peuple les institutions vouées, dans l'ombre et le silence, à la culture de la race par la formation de la jeunesse.

Une deuxième réunion de théologiens, représentant les archevêques du Canada, tenait ses assises à Ottawa, ces jours derniers. On prépare, dit-on, le futur Concile Plénier de notre pays.

La liste de nos défunts s'allonge toujours. Ce sera une année tristement féconde en mortalités chez nos confrères.

Ce mois-ci, nous saluons parmi les disparus : M. le chanoine Ouellette, Mgr Brochu et M. l'abbé P.-H. Hébert.

M. Hébert, prêtre depuis vingt-quatre ans au diocèse de Nicolet, avait su conquérir le respect et l'estime partout où il a exercé le saint ministère.

Mgr Brochu, curé de Southbridge, Mass., laisse dans la Nouvelle Angleterre une réputation de droiture et de savoir-faire qui honore grandement son caractère et son sacerdoce.

M. le chanoine Ouellette était universellement connu, au Canada et aux États-Unis, pour l'un de nos plus distingués théologiens et l'un de nos éducateurs les plus capables.

Dans les grands jours, au beau séminaire de Saint-Hyacinthe, on aimera à citer le nom du regretté supérieur Ouellette à côté de ceux des Girouard, des Désaulniers et des Raymond.

Je dépose tout spécialement mon modeste hommage sur la tombe de ce saint prêtre, qui savait encourager et consoler ceux qu'il rencontrait, tristes et rebutés sur le chemin de la vie.

L'ABBÉ ELIE J. AUCLAIR.

Sherbrooke, 23 octobre 1904.

Les élus dans l'Eglise et hors de l'Eglise

SIXIÈME PARTIE

LE NOMBRE DES ELUS.

Sur cette question, Notre-Seigneur a évité de se prononcer.

On lui demandait : "*Sont-ils rares ceux qui se sauvent ?*" Il répond par un conseil de vie pratique : "*Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite*" (Luc, XIII, 23).

L'Eglise imite cette réserve ; elle affirme dans une de ses oraisons que "Dieu seul connaît le nombre de ceux qui doivent entrer dans le séjour des élus" ; il n'y a pas un homme dont elle dise qu'il est damné ; elle ne se prononce sur le sort éternel des hommes que dans les cas relativement rares de béatification et de canonisation.

L'excommunication elle-même n'est pas une sentence de damnation ; c'est une pénalité par laquelle l'Eglise chasse de son sein un pécheur obstiné, jusqu'à ce qu'il ait manifesté de meilleurs sentiments. Mais elle n'entend pas prononcer une sentence sur ses dispositions intérieures, encore moins sur sa destinée éternelle : *Ecclesia non judicat de internis*.

Quelquefois l'excommunication poursuit le cadavre, et l'Eglise refuse au coupable impénitent les prières publiques ; mais, alors même, elle ne veut que flétrir la mémoire du défunt, et inspirer par là à ses fidèles une horreur plus grande du vice et du mal.

* * *

On a prétendu trouver dans l'Ecriture sainte des arguments qui prouvent le "petit nombre" des élus. On a exploité surtout dans ce but le texte répété deux fois : "*Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus* (1)."

Ainsi présenté, il paraît, en effet, très clair. Mais si on le rapproche du contexte, le sens paraît être bien différent ; d'autant plus que le mot n'a pas dans la sainte Ecriture le sens très spécial que nous lui donnons dans le langage courant.

Cette sentence termine d'abord la parabole des ouvriers appelés à la vigne aux différentes heures de la journée. *Il y a peu d'élus*, dit le Maître, c'est-à-dire suivant le sens qui paraît le plus plausible, il

(1) Matt., xx, 16 ; xxii, 14.

y a peu d'âmes d'élite qui se donnent à Dieu dès la première heure ; cependant tous ceux qui vont au travail reçoivent la récompense.

Ces paroles suivent encore la parabole des invités aux noces. *Il y a peu d'élus*, c'est-à-dire peu d'âmes de choix qui se rendent aussitôt à l'invitation ; mais ceux qui avaient différé pourront venir dans la suite. Un seul en fait est exclu.

On peut préférer d'autres interprétations ; mais la plupart des commentateurs modernes avouent que celle qui y voit affirmé le "petit nombre" des élus n'a pas grande probabilité.

C'est ce que reconnaît un théologien romain des plus autorisés, le P. Janssens : *Fatendum est, dit-il hæc verbum hoc sensu utriusque parabola non tam facile aptari* (1).

On argue encore d'un autre passage : "*La voie qui conduit au ciel est étroite*, dit Jésus, *et il y en a peu qui la suivent* (2)." Mais le contexte semble bien prouver qu'il s'agit uniquement des Juifs qui profitèrent si peu de la prédication du Sauveur.

D'autres auteurs voient plutôt dans l'Évangile la preuve du grand nombre des élus ; en effet, ils y sont comparés au bon grain, et les réprouvés à l'ivraie ; or, dans un champ bien cultivé, il y a plus de bon grain que d'ivraie. De même, il y a plus de bons poissons que de mauvais dans les filets du pêcheur ; sur trois serviteurs un seul est puni.

Mais il nous semble beaucoup plus juste de dire avec le *Dictionnaire de la Bible* : "On ne peut fonder aucune présomption, quant au nombre des élus, sur les paraboles évangéliques (3)."

On a essayé encore d'étayer la thèse du "petit nombre des élus" sur des figures tirées de l'Ancien Testament ; par exemple, la famille de Noé échappant seule du déluge serait l'image du nombre infime des élus ; mais saint Pierre qui rappelle ce fait ne dit pas un mot qui puisse nous renseigner sur le nombre de ceux qui sont sauvés (4).

D'après Isaïe, dit-on encore (5), les élus ne seraient pas plus nombreux que les grappes de raisin après la vendange et les épis après la moisson ; mais le prophète ne parle là que des hommes qui survivront à la dévastation de la Judée.

* * *

La tradition catholique est loin d'être unanime sur cette mystérieuse question.

(1) *De Deo*, t. II, p. 496.

(2) *Matt.*, VII, 13.

(3) Article *Élu*.

(4) *La Pet.*, III, 20.

(5) *Ch.* XVII et XXIV.

Au III^e et au VI^e siècle, on croyait assez généralement au salut de tous les chrétiens. Cette opinion s'accréditait d'abord, à cause de la ferveur des premiers chrétiens ; puis quand les mœurs se furent relâchées, on attribua au caractère baptismal les garanties de salut qu'on trouvait d'abord dans la sainteté des fidèles. Cette conception de salut n'était pas sans analogie avec celle qui voit un signe infail- lible de prédestination dans tel ou telle insigne, comme le scapulaire, ou dans l'habit de tel ordre religieux (1).

Dans le *Traité De fide et operibus*, saint Augustin combattit éner- giquement cette théorie qui finit par disparaître.

Les Pères qui ont suivi se prononcent généralement pour l'opinion du " petit nombre " des élus.

Mais, à cette occasion, il faut se rappeler les règles théologiques qui doivent nous guider dans l'interprétation de leur témoignage.

L'autorité des Pères est souveraine, quand ils s'accordent pour enseigner qu'une chose est de foi et appartient au dépôt de la révé- lation.

Mais si tout en affirmant un point de doctrine, ils ne le donnent pas comme révélé, leur enseignement n'est que respectable, et, avec une raison grave, il est permis de s'en écarter (2).

" *Neque ideo (interpres) viam sibi putet obstructam, quominus, ubi justa causa adfuerit, inquirendo et exponendo ultra procedat.*" (Encyclique *Providentissimus*).

Or, les Pères donnent bien la manière de voir sur le nombre des élus, surtout à l'occasion de certains passages de l'Écriture ; mais on ne voit pas qu'ils la proposent comme une doctrine venant des Apôtres, ou appartenant à la Révélation, et qu'il n'est pas permis de rejeter sans s'écarter de l'orthodoxie.

C'est cependant sur leur enseignement que les Jansénistes ont ap- puyé leur " théologie sauvage ", avec son Christ aux bras étroits, et son ciel à peine entr'ouvert. Massillon a été l'Apôtre le plus célèbre de cette théorie désespérante ; mais toute son éloquence n'empêche pas le sermon sur le *petit nombre des élus* de reposer sur un so- phisme : il exige, comme condition indispensable de salut, l'innocence ou la pénitence héroïque, alors qu'il suffit de la pénitence ordinaire, c'est-à-dire du repentir avec la volonté de changer de vie.

Quant aux raisons *a priori* elles ne sont concluantes ni dans un sens ni dans l'autre. Elles sont assez souvent basées sur une fausse conception du salut, qu'on regarde comme l'enjeu d'une lutte entre Jésus-Christ et le démon, alors qu'il est tout une affaire personnelle à chaque homme.

(1) Turmel, *L'Eschatologie à la fin du IV^e siècle*, p. 32.

(2) *Études religieuses*, Novembre et Décembre 1890. Article du P. Brucker.

Quel que soit le nombre des élus, la victoire reste à Jésus-Christ, par le fait qu'il a donné à tous les hommes de larges moyens de salut.

Quant à la sagesse de Dieu, elle est hors de cause, pourvu qu'elle ait dosé notre liberté de telle façon que la vie soit une épreuve raisonnable.

* * *

Alors direz-vous, il est possible, probable peut-être que le plus grand nombre des hommes seront sauvés ?

Mais, regardez donc le monde du haut de l'idéal chrétien ! Voyez quelle petite place y occupe l'Eglise qui ose s'appeler catholique et se donner comme la condition indispensable du salut.

Environ un milliard et demi d'hommes peuplent la terre. Or 500 millions au plus professent le Christianisme, et la moitié à peine de ceux-ci sont dans la véritable Eglise !

Essayons cependant, non de faire des évaluations même approximatives, mais de donner quelques principes de solution.

D'abord si on consulte les statistiques, on voit qu'un tiers des enfants meurent avant l'âge de raison. Or, aucun d'eux, avons-nous dit, n'est condamné à l'enfer ; beaucoup sont baptisés, soit au sein de l'Eglise, soit par des hétérodoxes qui administrent valablement ce sacrement. Ainsi leur salut est assuré, et comme on l'a bien dit, "l'éternité bienheureuse ne leur coûte que d'avoir passé ici-bas pour y sourire à leur mère".

Quant aux catholiques adultes, beaucoup meurent encore avant l'âge des passions et risquent moins de voir leur salut compromis. Les autres, il faut l'avouer, vivent, en grande majorité assez mal ; mais quand, suspendus sur le bord extrême de la vie, ils voient venir à eux le mystère de l'au-delà, la plupart se préparent à la mort d'une façon suffisante.

La grâce, d'ailleurs, se fait plus pressante à ce moment suprême. "La compassion de Dieu pour les mourants, dit le P. de Condren, passe toute idée." Un élan du cœur sous l'influence de la grâce, et ce peut être assez pour que l'homme fixe sa destinée à l'instant décisif.

On a mis en doute la sincérité de la plupart de ces conversions *in extremis*, parce que les moribonds qui reviennent à la santé ne changent généralement guère de vie. Il est certain qu'un bon nombre ne peuvent inspirer qu'une médiocre confiance ; mais cependant il faut reconnaître qu'autre chose est la disposition actuelle du cœur, qui peut être bonne et suffisante, et autre chose la persévérance future : l'expérience de chaque jour nous le dit bien assez.

Que faut-il penser du salut des chrétiens séparés de l'Eglise ? Il est hors de doute que le grand nombre est dans la bonne foi ; à qui fera-t-on croire que le paysan russe, à genoux devant ses icônes, a

consciencedu schisme dont il est victime ? Newmann, malgré la pénétration de son esprit et l'intégrité de sa vie n'affirmait-il pas avoir vécu de longues années dans l'anglicanisme, sans avoir même un doute sur la légitimité de cette religion ?

Il y a cependant un côté plus inquiétant dans la situation de nos frères séparés ; c'est l'absence de nombreux moyens de salut qui se trouvent dans la véritable Eglise, tel que les sacrements. Il est impossible de savoir dans quelle mesure Dieu y supplée.

Restent les infidèles, Dieu, nous l'avons vu, ne les abandonne pas : " Plus un être est disgracié par la nature, plus il est aimé, protégé, soigné en secret par sa mère : ceci est copié sur Dieu." Cette pensée de Mgr Bougaud (1) est le touchant commentaire des textes nombreux par lesquels la sainte Ecriture affirme que Dieu est pour chacune de ses créatures le meilleur des pères.

Il est doux de penser, écrit le P. Faber, que Dieu enveloppe chaque âme humaine d'un réseau d'amour. L'Européen affairé, l'Oriental silencieux, l'aventureux Américain, l'épais Hottentot, le sauvage Australien, le Malais féroce, tout l'ont auprès d'eux... Si nous pouvions pénétrer les secrets de l'histoire des âmes, nous le verrions enlacer jusqu'aux plus féroces idolâtres dans les liens de son amour (2). "

Dieu avons-nous dit, peut, à défaut de l'apostolat extérieur, agir directement sur les âmes. On objectera que ces révélations privées sont un moyen extraordinaire, dont Dieu par conséquent n'use qu'exceptionnellement.

Je réponds que cette révélation n'est privée que par rapport au sujet, puisque les vérités qui sont proposées à l'infidèle par cette voie, font partie de l'enseignement officiel de l'Eglise. De plus ce moyen n'est extraordinaire que par rapport à nous, puisqu'il est pour ces peuples le moyen ordinaire.

Est-il besoin d'ajouter encore qu'ils ne seront pas jugés sur le Décalogue qu'ils ignorent, mais sur les données les plus élémentaires de la loi naturelle, telles que le meurtre, le parjure, l'adultère, et que pour les avoir méconnues, ils seront punis moins sévèrement que les chrétiens, parce qu'ils sont moins éclairés.

Pour conclure enfin, avouons que trop d'éléments nous manquent, pour pouvoir porter un jugement d'ensemble sur le nombre des élus. Que savons-nous d'abord de la durée et de l'avenir du monde ? Peut-être prenons-nous le prologue pour la pièce ; peut-être ne sommes-nous qu'à la préface de ce livre où s'écrivent chaque jour les annales de l'humanité.

(1) *Le Christianisme et les temps présents*, t. V, p. 368 (5e édit.).

(2) *Le Créateur*, liv. III, ch. 11, p. 112.

Peut-être, ajoute le P. Monsabré (1), sommes-nous encore trop hantés par les idées géocentriques qui concentrent notre attention sur l'humanité et nous font perdre de vue l'ensemble de la création. Les anges en foule, peut être d'autres créatures inconnues, viendront grossir l'immense multitude des élus. (Apoc., VII, 9.)

Enfin, nous croyons trop volontiers que l'Eglise n'a d'autre porte ouverte sur le paradis que notre petite chapelle. Nos jugements sont toujours incomplets et fragmentaires; souvent, il ne sont qu'une contrefaçon des jugements de Dieu. La valeur d'une vie humaine ne dépend pas de sa conformité extérieure avec la loi; et ce côté des actions de nos semblables est cependant le seul que nous connaissons avec certitude; elle dépend des dispositions intimes, de la bonté ou du mal qu'y voit l'intelligence et qu'y veut la volonté.

Et, dans ce domaine que d'ignorance, de préjugés, d'inconscience!

"Il est certain, disait Pie IX, le pape du Syllabus, aux évêques réunis à Rome, le 9 décembre 1854, que l'Eglise est la seule arche du salut. Mais il faut tenir également pour certain que l'ignorance non coupable de la vraie religion, ne constitue pas la moindre faute devant Dieu. Or, qui serait assez osé pour pouvoir fixer les limites de cette ignorance, vu surtout les raisons diverses et multiples de nations, de pays, de caractère, et d'une multitude d'autres circonstances."

Jésus-Christ ne disait-il pas déjà à ses disciples que plusieurs, en les persécutant, croiraient faire oeuvre agréable à Dieu?

Et un apologiste moderne a pu écrire avec vraisemblance en tête de son oeuvre: "La grande majorité des adversaires du catholicisme vit dans la bonne foi (2)".

Et à côté de ces ignorances, que de mâles vertus, surtout chez le peuple, au milieu de l'âpre labeur de chaque jour! Le dévouement jusqu'au sacrifice, la fidélité à la parole donnée, la loyauté et la franchise, ne préparent-elles pas admirablement l'âme à recevoir l'action de la grâce?

Les vers de Lamartine viennent d'eux-mêmes sous la plume;

Ils ont péché mais le ciel est un don;
Ils ont souffert, c'est une autre innocence; ?
Ils ont aimé: c'est le sceau du pardon!

Aussi les hommes dont le cœur ressemble le plus à celui de Dieu les saints, sont d'une indulgence qui étonne.

N'est-il pas permis de croire que la justice et la bonté, en grandissant en eux, jusqu'à l'infini, ne les feraient pas changer d'avis?

(1) CONFÉRENCES 1889, *Le nombre des élus*.

(2) *Dictionnaire apologétique* de l'abbé Jaugéy, *Préface*, p. IX.

* * *

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer, nous semble-t-il, que l'Eglise n'a adopté aucune opinion particulière sur le nombre des élus.

En montrant que l'opinion assez généralement admise ne peut être érigée en certitude, nous n'avons fait qu'user d'un droit strict, tout prêt d'ailleurs à accepter sur ce point particulier comme sur tous ceux qui ont été effleurés dans ce travail, le jugement souverain de l'Eglise.

Quant à la conclusion à tirer, elle se dégage d'elle-même : il y a une question plus importante que de connaître le nombre des élus et l'application des moyens de salut, c'est de savoir si nous-mêmes nous serons au nombre des élus.

Travaillons jusqu'au soir de notre journée, pour parler le langage de l'Evangile, partagés entre la confiance que doit nous inspirer la vue des facilités de salut que la bonté divine a données à tous, et la crainte des défaillances si fréquentes et toujours possibles de notre liberté, nous rappelant, en face des redoutables responsabilités qui pèsent sur nous, le mot de saint Paul : "Faites votre salut avec crainte et tremblement." (Philipp., II, 12).

J. LAXENAIRE.



Le Ministère pastoral auprès des pécheurs

AUXILIAIRES D'APOSTOLAT.

Le travail de la conversion des pécheurs est sans contredit le plus essentiel du ministère pastoral. Employer à ce travail tout ce que nous sommes et tout ce dont nous pouvons disposer de temps, de dévouement et pieuse habileté, voilà ce que Notre-Seigneur nous demande et ce qu'il a le droit d'attendre de nous.

Cette vérité est évidente, et il serait inopportun d'y insister. Du reste elle a été traitée ailleurs.

Mais, quelque évidente que soit la nécessité de s'employer tout entier, dans une paroisse, à la conversion des pécheurs, l'éternelle question revient toujours : *Comment s'y prendre pour réussir ?*

Nous voulons simplement ici attirer l'attention sur un moyen très utile, fécond en bons résultats, et facile à mettre en usage.

N'est-il pas vrai qu'en face de ce travail de la conversion des pêcheurs, à entreprendre ou à poursuivre, souvent on se surprend singulièrement isolé, embarrassé ou impuissant? On sent vivement et douloureusement qu'on ne suffit pas seul à une telle besogne. On voudrait trouver des auxiliaires.

Or les auxiliaires, nous les avons sous la main et il ne tient qu'à nous de nous en servir. Ce sont ces bons et pieux fidèles de l'un et de l'autre sexe, auxquels peut-être il n'y a qu'un mot à dire pour les déterminer à nous venir en aide dans l'oeuvre si importante de la conversion de leurs frères égarés? Voilà des auxiliaires tout trouvés, si nous voulons seulement stimuler un peu leur ardeur, et les former à la pratique de ce saint exercice.

Est-ce une exagération de dire que, parmi les prêtres chargés du ministère pastoral, beaucoup ne profitent pas assez du secours qu'ils peuvent trouver pour la conversion des pêcheurs, dans la coopération des fidèles pieux avec lesquels ils sont si souvent en rapport?

En y regardant de près, on constatera qu'ils ne sont pas assez nombreux les prêtres qui s'appliquent constamment et en toute occasion à transformer chaque pieux fidèle en apôtre. En telles ou telles circonstances favorables, on emploiera, il est vrai, ce moyen; mais l'adopter comme une règle de conduite, comme un système suivi de conversion, et pour le mettre en pratique, ne pas attendre que les occasions se présentent, mais les préparer soi-même et les faire naître, non pas aujourd'hui seulement, ni demain, mais toujours et toujours, sans se relâcher jamais, voilà ce qui ne se remarque que rarement, et il est malheureusement une foule de pêcheurs qui sont condamnés à dire comme l'infirmes de l'évangile: *Hominem non habeo?*

Et pourtant, quoi de plus aisé que l'emploi d'un moyen que nous possédons! Chaque jour nous sommes en rapport avec un groupe d'âmes pieuses qui sont disséminées au milieu du monde, et qui ne demanderaient pas mieux que de secourir les efforts de notre zèle, si nous leur en suggérions la pensée. Ah! que nous saurions bien, sans qu'on nous en donnât le conseil, recourir à ces personnes où à d'autres, pour implorer leur assistance, si nous savions qu'elles pussent nous procurer un petit avantage, même temporel, auquel nous attacherions quelque prix!

Et quand, par un seul mot d'exhortation, nous pouvons mettre ces personnes à l'oeuvre, et nous servir d'elles pour arracher de nombreux pêcheurs à l'enfer, non seulement nous ne faisons pas cette exhortation, mais la pensée même de la faire ne se présente pas à notre esprit.

Que faut-il donc? — Agissons et faisons agir.

I. — Agissons.

Agissons en chaire.—C'est d'abord du haut de la chaire qu'il faut travailler à susciter des apôtres pour la conversion des pécheurs. Et ce ne sera pas trop d'y travailler avec une sainte énergie.

En temps de mission, ne voyons-nous pas les missionnaires agir ainsi ? Et quels fruits merveilleux produisent leurs exhortations quand ils font appel à toutes les saintes âmes de la contrée ; quand ils chargent, en quelque sorte, du salut de leurs parents, de leurs amis, de leurs voisins, de tous les pécheurs sur lesquels ils ont quelque influence ; quand ils mettent sous leurs yeux l'immense service qu'ils rendront à tous ses pauvres égarés, en les réconciliant avec Dieu et avec leur propre conscience, quel beau spectacle offre au ciel et à la terre le zèle ardent de ces nouveaux apôtres qui s'en vont de tous côtés, prêchant à domicile pendant que les missionnaires prêchent à l'église !

Or, puisque cela se fait en mission, pourquoi cela ne se ferait-il pas en temps ordinaire, au moins dans une certaine proportion ? Est-ce pourtant ce que l'on voit habituellement ? Les prédicateurs ordinaires font-ils bien des sermons sur cet exercice de zèle ? Reviennent-ils sans cesse à la charge pour en inculquer la pratique à leurs pieux auditeurs ?

Agissons au confessionnal.—C'est là surtout qu'on est en communication intime et directe avec les âmes pieuses. Une fois la semaine, plusieurs d'entre elles viennent se confesser. Que leur dit-on dans ces fréquentes confessions ? Peu de chose ; quelques mots insignifiants et auxquels on n'attache pas soi-même une grande importance, ou bien une exhortation vague et générale qui peut se faire à tout le monde, et qui non seulement ne corrige pas, mais n'attaque pas même un seul défaut en particulier.

Ah ? si, après avoir donné à ces pieux pénitents des avis convenables, bien précisés, et parfaitement appropriés aux besoins spirituels de chacun, on leur imposait pour pénitence, au lieu de ces prières banales qui se font presque toujours sans attention et sans fruit, de faire deux, trois tentatives de conversion auprès des pécheurs qu'ils connaissent, et de rendre compte, à la prochaine confession du résultat de leurs démarches ; si on leur proposait cet exercice comme un excellent moyen de racheter leurs propres péchés ; si enfin on leur apprenait la manière d'employer avec succès ce puissant moyen de salut, n'est-il pas évident que la gloire de Dieu serait abondamment procurée, que les conversions seraient plus fréquentes, et que les âmes pieuses elles-mêmes feraient, pour leur propre compte, une ample moisson de grâces et de mérites ?

Agissons en conversations.—Pourquoi ne pas profiter de nos en-

tretiens privés avec les personnes pieuses que les bienséances ou toute autre raison d'utilité pratique mettent en contact avec nous ?

Rien ne serait plus aisé, si l'on était animé d'un véritable zèle, que de communiquer à ces âmes le feu divin dont on serait soi-même embrasé.

Cela se ferait tout naturellement et comme par instinct, si l'occupation habituelle de notre esprit et de notre coeur était de chercher les moyens de sauver des âmes. Si c'était là notre pensée fixe, notre unique désir, le principe et le but de toutes nos oeuvres, de toutes nos démarches, il est certain que nous serions constamment à la piste des moyens les plus propres à réaliser nos pieux desseins.

Pourquoi, depuis le matin jusqu'au soir, le marchand épie-t-il toutes occasions de vendre sa marchandise ? Parce que sa pensée fixe, dominante, unique même, est de s'enrichir par son commerce. Pourquoi le laboureur devance-t-il le soleil, et s'expose-t-il tout le jour à ses rayons brûlants, sans murmurer ni se plaindre de ses rudes fatigues ? Parce que le désir d'obtenir une bonne récolte est si vif et si ardent au fond de son coeur, que rien ne lui coûte pour le réaliser.

Et nous aussi, nous prêtres de Jésus-Christ, si nous avons la passion, la sainte passion du zèle, que de moyens de conversion nous emploierions à chaque instant ! Quel bon parti nous saurions tirer de nos conversations avec nos fidèles, pour leur suggérer les moyens de convertir tant de pêcheurs, avec lesquels ils sont si souvent en rapport !

Au lieu de cela, que faisons-nous dans nos entretiens avec eux ? Il faut bien en convenir, on ne trouve quelquefois dans ces longues conversations qu'un échange de récits puérils et frivoles ; on se communique les petites nouvelles de la localité ; on laisse échapper certains railleries, plus ou moins piquantes, sur celui-là ; on se permet des épanchements de gaieté peu compatibles avec la gravité sacerdotale ; bref, on passe une heure, deux heures peut-être, à entendre ou à débiter soi-même une foule de petits riens, sans se reprocher le temps précieux que l'on perd et qui pourrait être si avantageusement employé en oeuvres de zèle.

Quelle contradiction ! Et quel abus de la grâce de notre vocation !

2.—Faisons agir.

Faisons agir ceux qui sont à nous et sur qui nous croyons pouvoir compter. Faisons-les agir dans les milieux et sur les milieux de famille et de travail où se passe leur vie de chaque jour.

Faisons agir les enfants et les jeunes gens.

Nos catéchismes, soit de première communion, soit de persévérance, devraient être des écoles de zèle apostolique. On sait la puissance d'action qu'exercent certains enfants sur leurs parents. La simplicité de leur foi, la franchise de leurs ouvertures, l'habileté naïve de leurs instances, en font des apôtres auxquels on ne sait pas résister. Pourquoi ne pas en profiter ? Pourquoi ne pas organiser cette petite légion d'apôtres ?

Et nos jeunes gens, et nos jeunes filles ? Combien peut-être parmi eux, et parmi elles, n'attendent qu'un mot d'ordre de notre part ?

Est-il possible de voir et de posséder tel jeune homme de vraie piété, assidu aux offices de la paroisse, exact à la fréquentation des sacrements, pur dans ses moeurs, d'excellent exemple partout, et de ne pas s'employer tout entier et par tous les moyens, à en faire un apôtre ?

Est-il possible, est-il raisonnable de laisser dans l'inaction les trésors de dévouement et d'ardeur sainte qui débordent du coeur de telles jeunes filles, et qui ne demandent qu'à se répandre sur les pauvres âmes égarées au salut desquelles nous les intéresserons ?

Faisons agir les femmes et les mères ; les femmes sur leurs maris, les mères sur leurs enfants.

Une femme chrétienne, pieuse même, unie à un mari sans pratique religieuse, quel spectacle désolant et fréquent ! Ne nous contentons pas d'en gémir. Nous avons en main un instrument de conversion, sachons nous en servir.

A toutes ces femmes, que manque-t-il souvent pour obtenir la conversion de leurs maris ? Il manque un directeur zélé qui stimule leur ardeur, et qui, en toutes rencontres, leur rappelle qu'elle doit spécialement et constamment s'appliquer à convertir celui que le ciel leur a donné pour époux.

Mais, hélas ! que de directeurs confessent la femme sans lui dire un mot, pendant des mois et des années, de la conversion du mari ! Et pourtant, s'il est une personne au monde capable de déterminer un pécheur à se convertir, c'est assurément celle que Dieu lui a donnée pour compagne.

Et cette femme est mère ; elle a des enfants à garder dans la foi et la piété. Et peut-être prématurément ceux-ci se sont engagés dans les sentiers de l'égarément, à la fois perdus et pour la mère et pour le pasteur.

Une alliance entre les deux autorités, sacerdotale et maternelle ne s'impose-t-elle pas comme le moyen providentiel pour obtenir le retour de ces égarés ?

Mais ce n'est pas tout de stimuler dans ces coeurs de femmes, d'enfants et de jeunes gens, le zèle de la conversion ; il faut in-

struire, il faut diriger les efforts, il faut apprendre à ceux et à celles qui acceptent nos avances, *l'art de convertir*.

Art difficile entre tous. Et ce ne sera pas trop, pour apprendre aux autres à l'exercer, de nous appliquer à l'étude de ce grand art, de ses moyens, de ses industries. Lisons, réfléchissons, prions, consultons. Croyons profondément que malgré tout ce que nous savons en cette matière, malgré tout ce qu'on nous en a appris durant notre formation cléricale, malgré tout ce que nous en avons nous-même pratiqué au cours de notre ministère, il nous reste beaucoup à apprendre.

(Documents de ministère pastoral.)



Non, il n'y a point de mort. Ces âmes saintes et innocentes reçoivent une commutation de la vie, et nous, par elles, un secours intarissable d'espérance et d'amour. Les dictames qui nous sauvent germent sur ces tombeaux sacrés.—Regardez au ciel, vous verrez votre chère défunte, comme on voit de la route, au retour le visage de l'enfant à la fenêtre de la maison. Que faut-il de plus pour donner la force de gravir jusque-là ?

Dites votre *Credo* et attendez tranquille le jour de la résurrection.

LOUIS VEUILLOT.

Il n'y a pas d'hommes où il n'y a pas de caractères ; il n'y a pas de caractères où il n'y a pas de principes, de doctrines, d'affirmations ; il n'y a pas d'affirmations, de doctrines, de principes où il n'y a pas de foi religieuse. Faites ce que vous voulez, vous n'aurez des hommes que par Dieu.

CARD. PIE, EV. DE POITIERS.

Regarder le Ciel

Il est certain que si l'espérance d'une transformation de nos misères actuelles en une glorification prochaine de notre nature, n'existait pas, il y aurait de quoi se décourager et tomber dans le désespoir. L'existence de l'homme et l'économie de cette existence sur la terre ne s'expliqueraient pas. Sa venue, son départ, les nombreuses épreuves auxquelles il est soumis ici bas seraient une énigme, et l'on se demanderait à bon droit s'il est le jouet d'un génie malfaisant ou l'oeuvre d'une force aveugle, et incapable de se diriger elle-même.

Avec la mort, au contraire, et la nouvelle vie qui la suit, tous les problèmes de celle-ci s'expliquent et se comprennent. Le mal physique et le mal moral ne sont plus qu'un accident passager qui disparaîtra à son heure ; les souffrances et les injustices ne laisseront d'autres traces d'elles-mêmes que la patience qu'elles auront exercée et les mérites qu'elles auront engendrés. Les inégalités d'origine et de condition ne compteront plus, en face de cette royale naissance qui trouvera son principe dans le sein du tombeau. Tout par elle sera remis en ordre, en harmonie, [en] vérité ; tout sera redressé, reconstitué, transformé ; les compensations nécessaires seront données et l'ordre primordial rétabli.

A ce compte-là la mort est l'amie de l'homme, et elle a été considérée comme telle par tous les esprits élevés, épris du désir de la véritable vie et de l'irréfragable justice. Saint-Ambroise a fait son éloge et lui a chanté une hymne d'action de grâces ; dans un livre qui est un des plus beaux de ses oeuvres. Les saints lui ont envoyé des saluts enflammés et des appels ardents de solution et de délivrance.

C'est qu'en effet, pour qui a le secret de l'avenir, la nostalgie de la véritable patrie, cette terre est bien la terre d'exil, la vallée de larmes et des épreuves. Nous aurons beau la proclamer, le but de toutes nos préoccupations et de tous nos désirs, elle n'est point assez vaste pour remplir les coeurs qui ont soif de l'infini, et comme autrefois Alexandre, ceux qui l'ont expérimentée sur toutes ses faces et sous tous ses attraits la trouvent insuffisante et incapable de faire leur bonheur.

A ceux-là que la mort est douce ! A ceux-là que la pensée du départ est pleine de charmes ; à tous ces malheureux, à tous ces dégoûtés, à tous ces enchaînés que l'approche de la délivrance est précieuse et la pensée de la fin consolante ! C'est le port qui appa-

rait
con
qu
O
irra
ces
rés
de r
C
bier
s'éc
bier
mer
tés
sera
env
vot
vict
fav
sus
C
en

I
ma
dét
fon

rait au naufragé, le repos à celui qui a plié sous la fatigue, la consolation du souffrant, l'espérance de celui qui a tout perdu et qui est sûr de tout retrouver.

On dit que Sainte Thérèse mourante apercevant déjà les saintes irradiations du Ciel en sentant déjà sur son cœur expirant les douces caresses du bien aimé, se prit à pousser cette exclamation qui résumait toutes les ardeurs de sa vie : O Jésus il serait bien temps de nous voir !

C'est le cri qui échappe, en face de la mort, à toute âme qui a bien profité de la vie. O Jésus, il serait bien temps de nous voir ! s'écrie ce pauvre qui a bien accepté sa misère pour s'enrichir des biens de la foi. O Jésus, il serait bien temps de nous voir ! proclament à leur tour tous ces lassés, tous ces blessés, tous ces déshérités de la terre qui espèrent en un revêtement divin. O Jésus, il serait bien temps de nous voir ! disent toutes ces mères qui ont envoyé leurs époux, leurs enfants en avant-garde aux pieds de votre trône, tous ces combattants qui ont hâte de jouir de leur victoire, toutes ces fiancées de l'Agneau qui soupirent après vos faveurs ineffables. Oui, pour tous ceux qui vous aiment, ô Jésus, l'attente est longue et il est vraiment temps de vous voir ?

Qu'il en soit ainsi pour nous, et mettons nos cœurs et nos âmes en mesure d'avoir ces saints desirs.

(Les voix consolatrices).

CARDINAL BOURRET



En présence du cercueil, le chrétien tombe à genoux et sanglote, mais il prie. Pareil au naufragé étreignant le mât de la barque en détresse, il embrasse éperdument la croix et il murmure la profonde parole du *Pa ter* ; *Fiat voluntas tua*.

FRANÇOIS COPPEE.

La Pénitence

La véritable pénitence, la pénitence sûre est celle que le saint précurseur, Jean-Baptiste, prêchait aux peuples qui le venaient chercher dans le désert quand il leur disait : "Faites donc de dignes fruits de pénitence." Car la pénitence n'est ni solide ni recevable au tribunal de Dieu, qu'autant qu'elle est efficace.

La pénitence efficace est celle qui retranche la cause du péché, celle qui répare les effets du péché, celle qui assujettit le pécheur au remède du péché.

* * *

Quelque corrompue que soit la nature de l'homme, dit saint Augustin. depuis le péché, on n'aime point, après tout, le péché comme péché. Il n'appartient qu'aux démons d'être disposés de la sorte ; et on pourrait même douter s'ils portent jusque-là leur domination et leur malice.—On aime le plaisir que Dieu défend, mais non pas parce qu'il le défend. On aime le profit de l'usure qui est injuste, mais on l'aime parce qu'il est commode, et non pas parce qu'il est injuste. On aime la vengeance qui est criminelle, mais on l'aime parce qu'on croit que l'honneur y est engagé, et non pas parce qu'elle est criminelle.

On voudrait que ce qu'on aime ne fût pas défendu de Dieu ; on voudrait que Dieu ne s'offensât pas du plaisir que l'on recherche en satisfaisant sa passion ; en un mot, on voudrait ce contenter et ne pas pécher.

* * *

Voulez-vous bien connaître ce que vous êtes ? Voici la règle que vous devez prendre : Vous êtes un homme du monde, un homme distingué par votre naissance, mais dont les affaires sont dans la confusion et le désordre ; que ce soit par un malheur ou par votre faute. Dans cet état, ce qui vous porte a mille péchés, c'est une défense qui excède vos forces, et que vous ne soutenez que parce que vous ne voulez pas vous régler, et par une fausse gloire que vous vous faites de ne pas déchoir ; car de là des injustices, des duretés criantes envers de pauvres créanciers que vous désolerez, envers de pauvres marchands au dépens de qui vous vivez, envers de pauvres artisans que vous faites languir, envers de pauvres domestiques dont vous retenez le salaire. De là ces dettes éternelles

qui, en ruinant les autres, vous damnent vous-même. Retranchez cette dépense ; ayant peu, passez-vous de peu. Ne vous mesurez pas par ce que vous êtes mais par ce que vous pouvez. Otez-moi ce luxe d'habits, cette superfluité de train, cette vanité d'équipage, cette curiosité de meubles. Réduit à la disette, et à une triste indigence, supportez-la, mais supportez-la en chrétien ; et, puisqu'il le faut, faites-vous-en une vertu. Sans cela, en vain pleurez-vous votre péché, en vain formez-vous mille repentirs, ou plutôt en vain les témoignez-vous, ces repentirs ; ce sont des paroles et Dieu demande des effets.

Vous aimez le jeu ; et ce qui perd votre conscience, c'est ce jeu-là même : un jeu sans mesure et sans règle ; un jeu qui n'est plus pour vous un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache et une passion, mais, si j'ose parler ainsi, une rage et une fureur ; un jeu dont on peut bien dire, à la lettre, que c'est un abîme qui attire un autre abîme, et même cent autres abîmes. Car de là d'innombrables péchés qui en sont les suites, de là l'oubli de vos devoirs, de là le dérèglement de votre maison, de là les pernicious exemples que vous donnez à vos enfants, de là la dissipation de vos revenus, de là ces tricheries indignes, et, s'il m'est permis d'user d'un terme plus fort, ces friponneries que causent l'avidité ; de là, ces emportements, ces jurements, ces désespoirs dans la perte ; de là, cette disposition à tout, et peut-être au crime, pour trouver de quoi fournir au jeu. Retranchez ce jeu ; et parce qu'il est bien plus aisé de le quitter absolument que de le modérer, quittez-le.

Examinez-vous devant Dieu, et, juge équitable de vous-même, défait de toute prévention, voyez ce qui sert de sujet au péché ; mais voyez-le préparé et résolu à n'en excepter rien, à n'en retenir rien dans le sacrifice que vous en devez faire. Voilà par où vous connaîtrez si vous êtes pénitent.

On n'est pas toujours maître de ses pensées, ni des premiers mouvements de son cœur ; mais on est toujours responsable de ses actions et de sa conduite ; et quand on vient, par exemple, succomber dans une occasion dangereuse d'où la loi de Dieu nous obligeait de sortir, mais où, malgré la loi de Dieu, néanmoins l'on est demeuré, on n'a jamais le droit de dire ; Je n'ai pu me défendre de ce péché ; mais on doit dire ; Je n'ai pas voulu, ou je ne l'ai que très-faiblement et peu sincèrement voulu.

* * *

(Faire de dignes fruits de pénitence, comme le prêchait Jean-Baptiste, c'est) réparer les pernicious effets du péché par des œu-

vres directement contraires au péché même, selon ses différentes espèces. Ainsi : réparer les effets de l'usurpation ou d'une possession injuste, par la restitution ; réparer les effets de la médisance ou de la calomnie, par le rétablissement de l'honneur et de la réputation : réparer les effets de l'emportement et de l'outrage par l'humilité de la satisfaction ; réparer les effets de l'inimitié et de la haine, par la sincérité de la réconciliation. Voilà, dit saint Grégoire, les dignes fruits, les fruits proportionnés, les fruits nécessaires, les fruits non suspects de la pénitence.

Dignes fruits de pénitence, parce qu'il faut pour les produire que le pécheur fasse des efforts dont il n'y a que la vraie pénitence, la pénitence surnaturelle, et même la plus surnaturelle, dont il soit capable. En effet, par quel autre motif que celui d'une pénitence très-parfaite et toute surnaturelle, un riche avare pourra-t-il se résoudre à rendre un bien qu'il a injustement acquis ou injustement retenu, mais dont il ne peut plus se dépouiller sans déchoir du rang où il est, et dont la restitution lui devient par là quelque chose de plus triste et de moins supportable que la mort même ? par quel autre motif un homme hautain et fier pourra-t-il gagner sur lui de faire des démarches humiliantes pour satisfaire, aux dépens de son orgueil, à ceux qu'il a offensés ? Et s'il est offensé lui-même, par quel autre motif lui persuadera-t-on d'étouffer le ressentiment de l'injure qu'il a reçue et de se réconcilier de bonne foi avec son plus mortel ennemi ? Ce ne peut être là, Seigneur, que l'ouvrage de votre main, et un tel changement ne peut venir que de vous ; la vertu de l'homme ne va point jusque-là.

* * *

Fruits proportionnés... à quoi ? à l'offense ; autrement la pénitence est non seulement défectueuse, mais odieuse.

Vous vous êtes enrichi aux dépens de la veuve et de l'orphelin, et vous vous en croyez quitte pour quelques bonnes oeuvres dont ni l'orphelin ni la veuve ne profiteront ; vous avez déchiré la réputation de votre frère, et sans qu'il vous en coûte rien de plus, vous vous contentez de vous acquitter envers lui de simples devoirs d'une charité commune ; vous avez, pour perdre votre ennemi, exagéré et inventé et toute votre pénitence se termine à gémir devant Dieu et à prier !—Dans l'ordre inviolable et indispensable que Dieu a établi, la médisance ne se répare pas par la prière, et l'injustice par l'aumône. Jamais une conscience droite ne vous permettra de rendre précisément à Dieu ce que vous avez enlevé au prochain, ni d'appliquer à la charité ce que vous devez à la justice ; A Dieu, vous dira-t-elle, ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César ; voilà la loi éternelle et invariable qu'elle vous oblige à suivre.

* * *

Fruits nécessaires. Si c'est véritablement et sincèrement que vous faites pénitence, dit saint Augustin, le péché ne vous est pardonné qu'à condition qu'il sera réparé. Or, ce qui est vrai des biens de la fortune l'est également de l'honneur. Allez, tant qu'il vous plaira, aux pieds des prêtres, confesser votre injustice ; prosterner-vous, humiliez-vous, accusez-vous : si cependant vous ne prenez pas et ne voulez pas prendre les mesures convenables pour rétablir ce que vous avez détruit, qu'est-ce que votre pénitence ? Un fantôme, rien davantage ; que dis-je ? C'est un crime, c'est un sacrilège.

* * *

Il ne suffit pas, dit saint Paul, de faire le bien devant Dieu pour glorifier Dieu ; il faut encore le faire devant les hommes, pour édifier les hommes. (1). Il ne suffit pas de faire pénitence devant Dieu, il faut encore la faire devant les hommes : on la fait devant Dieu en reconnaissant son péché, mais on la fait devant les hommes en réparant le scandale du péché ; sans cela, point de pénitence.

* * *

(La pénitence) nous oblige à nous assujettir aux remèdes du péché ;

Les deux obligations bien essentielles que la loi de Dieu nous impose, et qui regardent les deux sortes de remèdes que nous devons prendre contre le péché--ceux-là pour nous en garantir, ceux-ci pour nous en punir ; ceux-là pour n'y plus tomber, ceux-ci pour l'expier,—les remèdes préservatifs, les seconds, remèdes correctifs.

Quelque dissipé, quelque inconsidéré ; quelque emporté même, et quelque aveugle que soit un pécheur, il ne l'est jamais tellement que, dans le cours de ses passions les plus dérégées, il ne rende au fond de son cœur ce témoignage secret ; Si j'usais de telle et de telle précaution, le péché n'aurait plus d'empire sur moi, et je pourrais même entièrement par là le prévenir et l'arrêter. — La preuve convaincante d'une sincère conversion, c'est de prendre dans la voie de Dieu ces précautions nécessaires, de ne rien négliger de tout ce qu'on juge avoir plus de vertu pour nous soutenir et pour nous défendre.

* * *

Vous n'ignorez pas et ne pouvez ignorer quel frein serait capable de vous retenir ; que contre les plus importunes et les plus violentes attaques, vous trouveriez dans la fréquente confession un secours toujours prêt, et presque toujours immanquable ; que, muni

(1) Cor.

du sacrement et de la grâce qui y est attachée, on en est et plus fort dans les occasions, et plus constant dans ses résolutions ; que plus vous vous en éloignez, plus vous vous affaiblissez, plus vous vous relâchez ; que pour marcher dans la voie du salut avec persévérance, il vous faut un conducteur et un guide, un homme qui vous tienne la place de Dieu, et qui, par ses conseils, vous affermis dans le bien ; que l'obligation de recourir à lui et de lui rendre compte de vous-même, est comme un lien qui arrête vos légèretés et vos inconstances ; en un mot, que c'est dans le sacré tribunal, et entre les mains de ses ministres, que Dieu, pour parler avec l'Apôtre, a mis ces armes dont nous devons nous revêtir, pour résister et pour tenir ferme au jour de la tentation. Cependant, la confession vous gêne, surtout la confession fréquente. Si votre pénitence avait cette bonne foi, cette sincérité qui la doit rendre valable devant Dieu, vous seriez au moins disposé à vouloir guérir et vous cherchiez le remède.

* * *

Pour se convertir efficacement, il ne suffit pas de se préserver du péché en évitant de le commettre, il faut l'expié après l'avoir commis.—Quelque usage que nous fassions du sacrement de Pénitence, nous ne nous corrigeons pas, parce qu'à mesure que nous péchons ; nous ne nous punissons pas.

Si le châtement du péché, je dis le châtement volontaire, suivait de près le péché ; si nous avions assez de zèle pour ne nous rien pardonner ; si malgré notre délicatesse, autant de fois que nous omissions nos devoirs et pour chaque infidélité où nous tombons, nous avions le courage de nous imposer une peine et de nous mortifier, il n'y aurait plus de vice qu'on ne déracinât, ni de passion qu'on ne surmontât.

(La Morale chrétienne.)

BOURDALOUE

La Béarnaise

La voix des cascades gémissait
comme une prière sans fin....

(F. OZANAM, *Pèlerinage au
pays du Cid.*)

(Suite)

II

Dès que le docteur fut parti, Léon dit à sa femme :

—Mais, au fait, comment allez-vous vous habiller, ma chère amie ?

—Oh ! dit-elle, le docteur est bien plus fin que vous. Il a deviné que mes caisses ont double fond. A tout hasard je me suis munie de quelques dentelles noires et de deux ou trois robes de taffetas blanc et gris. Je vais tenir conseil avec Hermance et vous.

—Non, je me récuse pour cela ; je m'en rapporte entièrement à votre goût et à l'adresse de votre camériste. Si vous le permettez, je vais aller fumer une cigarette sur l'avenue, et quand vous aurez décidé l'importante affaire de votre toilette, je viendrai vous prendre pour aller à la promenade.

—C'est cela, dit Géraldine. Au revoir. Dans une toute petite demi-heure je serai prête

Et, sonnante sa femme de chambre, elle entama avec elle une conférence des plus sérieuses sur la meilleure manière de poser des volants et une berthe de Chantilly sur une robe de taffetas gris-argent, et de les agrémenter de rubans. Mais quand à la nuance de ceux-ci, comme le fit judicieusement observer mademoiselle Hermance, elle devait être assortie à celle des fleurs que madame mettrait dans ses cheveux. Or, il n'y avait pas à Aiguesvives de fleurs artificielles, et Géraldine descendit au jardin pour y choisir sa parure.

Il était alors l'heure la plus chaude de la journée, et le jardin de l'hôtel des bains était complètement désert.

Géraldine le parcourut en tous sens. Il passait pour être le plus beau de la ville, mais cela ne prouvait pas grand'chose, et quand la jeune femme eut passé en revue les massifs de rosas trémières, les phlox, les pétunias et les géraniums rabougris qui ornaient les plates-bandes poudreuses et brûlées du soleil, elle fit une petite mine de dédain et se dit :

—Ce n'est pas ici que je trouverai ce qu'il me faut. Allons jusqu'au bout, cependant.

Le jardin se terminait par une terrasse plantée de tilleuls, et dont le mur à hauteur d'appui dominait le ravin profond où coule le gave Béarnais.

Géraldine s'accouda sur ce parapet et regarda un instant les eaux limpides et bruyantes qui bondissaient sur les rochers à vingt pieds au-dessous de la terrasse. La roche, sur l'autre rive, s'élevait moins verticalement. Elle était tout enguirlandée de lierres et de ronces, et une pauvre maisonnette, accrochée comme un nid au flanc de la montagne, la dominait. Cette maison n'avait qu'une seule fenêtre entourée d'une vigne vierge, mais à cette unique fenêtre, Géraldine aperçut une fleur qu'elle ne connaissait pas, fleur merveilleusement belle, dont les pétales de pourpre avaient l'éclat des rubis, et les longues et soyeuses étamines ressemblaient à des fils d'or. Géraldine fit une exclamation joyeuse ; elle ne pouvait

souhaiter fleur plus belle ni mieux faite pour s'harmoniser avec sa chevelure noire, et, courant bien vite à l'hôtel, elle donna cinq francs à sa femme de chambre et lui dit d'aller acheter la fleur.

Assurément, dit-elle, on la vendra volontiers. Elle doit appartenir à de bien pauvres gens, si j'en juge par leur maison.

Mais mademoiselle Hermance tenait l'aiguille, sceptre de sa puissance, et elle déclara que si madame la dérangeait, madame n'aurait pas sa robe.

Géraldine objecta que c'était à cinq minutes tout au plus.

—Point du tout, dit Hermance. Je connais cette bicoque. Elle est près d'ici à vue de nez et pour les oiseaux, mais les chrétiens vont à pied, et pour y arriver il faut aller gagner le pont du gave et grimper dans la ruelle Cascaillou. C'est très loin, et le chemin est affreux.

Géraldine sonna la chambrière de l'hôtel, Bénazette, que Léon avait surnommée l'ingénue, et lui donna ses instructions.

—Ah, oui bien ? fit-elle, je comprends. Ça ne peut être que chez la Tata Saccarère, la tricoteuse : la bonne vieille a la manie des fleurs. J'y vas tout à l'heure, madame (toute à l'heure, en Béarn, cela veut dire tout de suite). Mais ajouta Bénazette, ça ne coûtera pas cent sous. La Tata Saccarère est pauvre comme Job.

—Donnez-lui ce qu'elle voudra, dit Géraldine, je veux qu'elle soit contente. Ne marchandez-pas, je vous le défends, et apportez-moi soigneusement la fleur rouge dans cette corbeille.

L'ingénue revint un quart d'heure après, rapportant une vilaine giroflée rouge et quatre vingt-quatorze petits sous.

—Mais ce n'est pas cela ! dit Géraldine ; ce n'est pas cette fleur-là que j'ai vue.

Et, emmenant Bénazette au jardin, elle lui montra la fleur épauouie sur la fenêtre de la petite maison.

—Ah ! dit Bénazette, c'est donc le chardon à la Flourète qu'a fleuri, c'est pas trop tôt, y a cinq ou six ans qu'elle soigne cette plante épineuse et tortue. Dame, fallait le dire ! Je n'en savais rien, moi. J'ai été tout de go demander à la Saccarère sa fleur rouge, et elle a pris cette giroflée sur sa fenêtre, et elle m'a dit que ça valait six sous comme un liard, et elle m'a donné la monnaie de ma pièce. Mais je vas retourner lui expliquer la chose et prendre le chardon à la Flourète.

—Qui est cette Flourète ? dit Géraldine : est-ce une autre vieille femme ?

—Non, dit l'ingénue, elle a tout au plus vingt ans. C'est la petite nièce à la Tata Saccarère, la fille à défunt Jablonski l'organiste ; une drôle de fille, dévote, timide, et fière comme une princesse des Asturies.

—Dépêchez-vous, dit Géraldine, et apportez-moi bien vite la belle fleur.

Cette fois l'ingénue ne rapporta rien.

—Ce n'est pas ma faute, dit-elle, j'ai dit tout ce qu'il était possible de dire, mais la Flourète est entêtée comme une mule et ne veut vendre son pot de chardon ni pour or, ni pour argent, à cause que ça lui vient de son frère Ivan qui le lui avait apporté d'Afrique.

—Mais qui vous a dit que je voulais le vase et la plante entière ? dit Géraldine : la fleur me suffit.

—Dame ! dit l'ingénue, fallait le dire. J'y retourne tout à l'heure.

—Ma chère amie, dit Léon qui venait de rentrer, vous feriez mieux d'y aller vous-même, de crainte d'une nouvelle méprise. Je vais vous conduire chez cette Flourète, l'ingénue Bénazette nous guidera.

Et ils s'acheminèrent vers la rue Cascaillou, précédés par la jeune montagnarde aux pieds légers.

III

Selon l'usage des femmes du Midi la Tata Saccarère, assise en dehors de sa porte, travaillait dans la rue, à l'ombre. Elle tricottait une veste rouge dont les ardents reflets coloraient son visage brun et ridé, encadré d'un capulet blanc. Sur le seuil de sa maison bequetaient des colombes, et le rebord de l'unique fenêtre du rez-de-chaussée était garni de pots de fleurs.

—Ohé, la Saccarère ! lui cria de loin Bénazette, votre nièce est-elle là-haut ?

—Oui bien, dit la bonne vieille, faut-il l'appeler ?

—C'est pas la peine, dit l'ingénue, monsieur et madame veulent voir son chardon.

Et, s'élançant dans l'escalier branlant, Bénazette, suivi par Léon et Géraldine, ouvrit sans cérémonie la porte de Flourète et lui annonça une belle visite.

Flourète se leva en tressaillant. Son mouvement précipité fit tomber le grand couvre-lit qu'elle tricottait, et elle se hâta de le ramasser, tout en offrant à la jeune dame et à son mari les deux seules chaises qu'elle possédât.

L'ingénue se hâta de prendre la parole :

—Ce n'est pas votre pot de chardon que veut madame, dit-elle c'est seulement la fleur, Flourète.

—En effet, dit Géraldine, cette brave fille s'est mal expliquée, mademoiselle. Je désire seulement la belle fleur que j'ai vue sur

votre fenêtre. J'en ai absolument besoin pour compléter ma parure de ce soir. Je dois chanter au concert pour les pauvres. Vous m'obligeriez beaucoup en me cédant cette fleur : je sais combien elle est rare et je la paierai bien.

Flourète paraissait fort intimidée et osait à peine lever ses grands yeux d'un bleu foncé comme le ciel d'Espagne, et que voilaient de longs cils noirs. Enfin, regardant Géraldine et enhardie par l'expression gracieuse de son visage, elle lui dit tout bas :

—Je vous prie de m'excuser, madame. Ma fleur n'est point à vendre : c'est un souvenir de mon pauvre frère, et je compte demain la porter à l'église.

—Je comprends bien cela, dit Géraldine. Mais, voyez, il y a encore plusieurs boutons. Avec le prix de cette fleur, vous pourriez faire dire des messes.—Et cela me ferait tant de plaisir ! ajouta-t-elle de sa plus douce voix.

Flourète hésitait. Pendant ce temps Léon avait regardé curieusement la petite chambre propre et bien arrangée dans sa pauvreté, et les yeux du musicien s'étaient arrêtés sur un feuillet manuscrit posé sur le pupitre d'un vieux clavecin. Il lut rapidement des yeux cette musique, et s'écria :

—Quel est donc ce chant, mademoiselle Flourette ?

—Ce n'est rien, dit-elle en rougissant.

Et elle fit signe à Géraldine d'éloigner la servante.

La jeune dame comprit et donna une commission à Bénazette. Celle-ci partit, et Léon réitéra sa question. Flourète alors ferma sa fenêtre, et, s'approchant du clavecin, dit d'une voix tremblante :

—Je vous en prie, madame, essayez cette musique. Si vous voulez bien me la chanter, je vous donnerai ma fleur en remerciement.

Léon, très étonné, se mit au piano et préluda. L'instrument était parfaitement d'accord. Géraldine se penchant sur l'épaule de son mari déchiffra sans peine et fit entendre un chant d'une merveilleuse douceur, une de ces mélodies simples et expressives qui se gravent dans la mémoire, et ravissent du premier coup ceux qui les entendent.

Flourète l'écoutait, toute pâle.

—C'est un chef-d'oeuvre, dit Léon ; qui a fait cela ?

—J'aime mieux ne pas le dire, dit Flourète ; merci, madame.

Vous pouvez cueillir la fleur : elle est à vous.

Et, prenant la feuille de musique, elle la mit dans le tiroir de sa table.

La curiosité des jeunes époux était à son comble.

—Mais, dit Léon, n'y a-t-il pas des paroles sur ce chant ?

—Si fait, monsieur, les voici.

Et elle présenta un petit carré de papier où étaient tracées quelques strophes dans le doux et harmonieux patois du Béarn.

— Que veulent dire ces paroles ? demanda Géraldine.

C'est l'histoire d'un contrebandier, madame. Il fut tué dans la montagne en se défendant contre les douaniers, et, la nuit, il *revenait* demander des prières à sa fiancée. En français on dirait ainsi :

Là-haut sur la neige sanglante
Sais-tu qui dort ?
Sais-tu quelle est cette ombre errante ?
Carlos est mort.
N'entends-tu pas gémir son âme désolée !
O toi qu'elle aimait tant, l'as-tu donc oubliée !

— Je ne saurais traduire le reste sans écrire, ajouta-t-elle naïvement ; j'ai été si peu à l'école.

Géraldine redit l'air avec les paroles, et il parut à Léon encore plus beau que la première fois. Il insista tellement pour en connaître l'auteur, que Flourèto finit par lui avouer que c'était elle qui l'avait composé, ainsi que beaucoup d'autres.

— Mais, ajouta-t-elle, je vous supplie de n'en rien dire à personne. C'est mon secret : si quelqu'un à Aiguesvives savait que je fais des chansons, on me montrerait au doigt par les rues. Et c'est bien assez d'être pauvre, je ne veux pas être moquée.

— Je vous promets le secret, dit Géraldine, mais permettez-moi de chanter votre mélodie ce soir au concert, sans dire de qui je l'ai apprise. Je suis sûre que j'aurai un grand succès. Vous avez composé là un chant admirable. Qui donc vous a appris la musique ?

— C'est mon père, dit Flourèto.

Et, pressée de questions, Flourèto finit par raconter son histoire.

« Mon père, dit-elle, était un réfugié polonais. Il fut interné à Pau, et son talent musical le fit nommer organiste de l'église d'Aiguesvives. Il se maria et fut si heureux pendant quelques années, qu'il en oubliait son exil. Il nous apprit la musique, à mon frère et à moi, et il espérait bien qu'Ivan lui succéderait dans sa place d'organiste et ferait valoir le petit bien de ma mère. Mais mon frère était grand chasseur d'isards, la musique l'ennuyait, et il m'obligeait souvent à faire ses devoirs et à copier de la musique à sa place, tandis qu'il allait courir dans la montagne. Ma mère mourut : la maison devint bien triste, et Ivan s'absenta de plus en plus. Enfin, il se lia avec des contrebandiers, fut pris avec eux et compromis dans une affaire criminelle. Mon père n'obtint la grâce de son fils qu'en payant une forte amende et en l'éloignant du pays. Ivan s'engagea dans la légion étrangère et partit pour l'Afrique. Il y gagna les fièvres, et revint mourir chez nous, l'année d'après.

« Mon père tomba malade de chagrin. Le médecin m'avait bien

promis qu'il guérirait, mais la saison des eaux arriva. M. le curé était tout nouveau ici, il ne connaissait pas mon père, et, voyant que la maladie se prolongeait, il crut bien faire de prier le fils de l'organiste de Pau de venir suppléer mon père. Je n'en savais rien : nous demeurions alors tout auprès de l'église. Un dimanche, j'avais laissé la fenêtre ouverte. Mon père m'appela :

—Écoute ! me dit-il, en se dressant sur son lit, écoute ! on touche mes orgues. Le savais-tu ?

—Non, lui dis-je, c'est quelque baigneur, quelque amateur qui s'amuse.

—Il prêta l'oreille :

—C'est un meilleur organiste que moi, dit-il, je reconnais son jeu. C'est le fils de Bétharram. Je suis remplacé, je n'ai plus qu'à mourir.

—En effet il ne survécut que huit jours à ce dernier coup. Il mourut ruiné. Les malheurs de mon frère, les frais de maladie nous avaient endettés. Ma grand'tante me prit avec elle dans sa maison, et elle m'aide à payer les dettes de mon père. A force de travail et d'économie nous y arriverons. Dans trois ans tout sera payé. Je ne dois plus que quatre cent vingt franc."

Léon et Géraldine, émus par ce récit, prirent chacun une main de la pauvre fille, et Léon lui dit :

—Si vous le voulez bien, mademoiselle, nous examinerons vos compositions, et il est fort probable qu'elles vous rapporteront plus d'argent qu'il n'en faut pour payer toutes les dettes de votre père. Voulez-vous me montrer vos manuscrits ?

—Les voici, dit-elle, en prenant dans une armoire une liasse de papiers jaunis où se lisaient de nombreuses mélodies et des poésies béarnaises. J'écris tout cela le dimanche entre messe et vêpres, dit-elle, et quand j'écris, je me crois en paradis, tant je suis contente. Jamais je n'ai montré mes chansons à personne, et, si je vous les confie, monsieur et madame, sachez-le bien, c'est qu'à l'église, dimanche, je vous ai vus recevoir le bon Dieu ensemble, à côté de moi. Si ce n'était cela, je ne me fierais pas à vous.

—Vous avez ma parole, dit Léon, en lui tendant la main. Au revoir, mademoiselle. Il faut que nous allions étudier.

—Et soyez sûre, dit Géraldine, que je chanterai de mon mieux votre musique. Elle me semble écrite pour ma voix. Adieu, Flourèto.

—Vous oubliez votre fleur, madame, dit la jeune fille.

—C'est vrai, dit Géraldine, je n'y songeais plus. Mais ne vaut-il pas mieux attendre à ce soir pour la cueillir ?

—Certes oui, dit Flourèto. Je vous la porterai à six heures.

Et les jeunes époux prirent congé d'elle.

JULIE LAVERGNE.

(A suivre.)